



2020



Pour ceux qui souhaitent en savoir davantage !

Ce dossier est exclusivement réservé au fond national programmé. « Coulon Futé » propose, avec la collaboration des classificateurs, d'y découvrir les résultats forgés par des colonies hennuyères ou brabançonnnes.

Des statistiques sont établies pour cerner de manière argumentée et rationnelle le déroulement des épreuves.

Bonne saison à tous ! Bonne réflexion !

Dossier du 24 juillet : Marseille international

De par quelque 27 siècles d'existence, Marseille, deuxième commune de France, est la plus ancienne ville française. Elle possède le premier port français et méditerranéen. Ville de Provence aux rues parfois très pentues, elle est entre autres entourée par la Méditerranée, des calanques et différents massifs. Chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Marseille, jumelée avec Anvers et Bruxelles, compte de nombreux sites de plongée sous-marine. Ses spécialités culinaires sont l'aïoli (sauce à base d'ail et huile d'olive), la tapenade (préparation à base de câpres, d'anchois et d'olives broyées), la bouillabaisse (plat à base de poissons de roche, de sauces et de légumes), la panisse (galette de farine de pois chiche), la navette (biscuit dur et aromatisé à la fleur d'oranger en forme de barque), la pompe, la fougasse ou encore les pieds et paquets préparés avec des tripes de mouton, des pieds de mouton et du lard. Le pastis, boisson alcoolisée à base d'épices et d'anis, est la boisson emblématique de cette ville.

Marseille	serein, bonne visibilité, nord faible	6:45
-----------	---------------------------------------	------

Le lâcher : 6 h 45.

* Les résultats fusionnés des doublages d'Ath, d'Estinnes, de Lessines, de Leuze, de Marchelez-Ecaussines, de Soignies et de Tournai sont exclusifs car ces sept doublages n'organisent pas de jeu en commun. Les statistiques établies, calculées en fonction de la plus rapide clôture de chaque catégorie organisée, cernent l'impact de chaque doublage sur le déroulement de l'épreuve.

* Un code de lecture est d'application. La lettre A désigne un participant d'Ath, la lettre B un d'Estinnes, la lettre C un de Lessines, la lettre D un de Leuze, la lettre E un de Marchelez-Ecaussines, la lettre F un de Soignies et la lettre G un de Tournai. Ces sept lettres sont remplacées par un nombre indiquant, selon l'avancement du classement, le total de prix décrochés par l'amateur en cas de récurrence de sa part.

* Le nombre suivant la lettre dévoile le quorum de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire :

- un contingent inférieur à celui de 2019 (- 76)
- six rentrées le vendredi, toutes à plus de 800 m
- toutes les clôtures le samedi (second jour de vol) déterminées par gain et perte
- mainmise d'Estinnes sur le top
- Ath non représenté dans le top
- les **Bourlard P/F**, **d'Harveng**, pointeurs.



Vieux : 181.

1 Bourlard P/F, Harveng (B-15), 798.658 km, 975.12. 2 Ameloot Gérard, Ronquières (F-16), 819.732 km, 959.63. 3 Bourlard P/F (2), 938.11. 4 Ameloot Gérard (2), 935.61. 5 Dumonceau-Pavoncelli, Saint-Vaast (B-3), 803.492 km, 933.38. 6 Casaert Hugo, Russeignies (G-3), 842.908 km, 817.58. 7 Bourlard P/F (3), 07.32.30. 8 Bourlard P/F (4), 07.37.24. 9 Bourlard P/F (5), 07.42.21. 10 Denteneer Daniel, Péronnes-lez-Binche (B-4), 800.832 km, 08.01.08. 11 Saeytjdt Paul & Sven, Brakel (C-5), 847.587 km, 08.02.09. 12 Vandemeulebroecke Carlos, Saint-Léger (G-2), 842.098 km, 08.24.45. 13 Saeytjdt Paul & Sven (2), 08.27.26. 14 Dumonceau-Honore, Familleureux (B-6), 811.755 km, 08.34.22. 15 Saeytjdt Paul & Sven (3), 08.35.22. 16 Defoort S & Titart A, Anvaing (D-3), 835.904 km, 08.53.15. 17 De Smaele Michel, Bracquegnies (E-6), 806.833 km, 08.56.56. 18 Walravens Jean-Marie, Deux-Acren (C-3), 837.140 km, 09.00.14 (vitesse de la plus rapide clôture).

Pointeur non repris dans le précédent classement :

? Populaire Jean-Marie, Bernissart (A-2), 812.385 km, 09.47.47 (vitesse inférieure à celle de la plus rapide clôture).

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	17	GP (s) 15.43.08	0	0	0	0
Estinnes	58	GP (s) 11.04.17	8	40	8	40
Lessines	12	GP (s) 09.00.14	4	100	4	20
Leuze	19	GP (s) 13.37.05	1	14,29	1	5
M-lez-Ecaussines	26	GP (s) 11.23.28	1	11,11	1	5
Soignies	35	GP (s) 10.20.15	2	16,67	2	10
Tournai	14	GP (s) 09.57.20	2	40	2	10
Total	181		18	29,51	18	

